

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 janvier 2018

---

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 424)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 543

présenté par

M. Berta, M. Fuchs, Mme Jacquier-Laforge, Mme Lasserre, M. Laqhila, M. Millienne,  
M. Turquois et les membres du groupe du Mouvement Démocrate et apparentés

-----

### ARTICLE 28

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 5 :

« En outre, cette ordonnance définit les conditions de l'application de ces expérimentations, le cas échéant ... (*le reste sans changement*). »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.